

LA MAÎTRISE SAINT LOUIS DE GONZAGUE-FRANKLIN



Projet pédagogique

HISTORIQUE

La Maîtrise Saint-Louis de Gonzague de Paris a pris la suite des Petits chanteurs de Chaillot, fondés par Monsieur L. Prud'Homme et dont les destinées furent plusieurs décennies durant entre les mains, magistrales, de Monsieur Roger Thiroit qui a formé des générations de chanteurs de haut niveau. Avec ce formateur hors pair de voix d'enfants, les Petits chanteurs de Chaillot ont porté très haut la tradition du chant choral français. Cet ensemble vocal a été considéré, à juste titre, comme un des meilleurs chœurs d'enfants français avant le renouveau des maîtrises des années 1980-2000. Les nombreux enregistrements en témoignent.

Il n'était pas d'année où l'on ne faisait appel aux solistes du chœur afin de tenir les rôles d'enfants tant dans les opéras que dans les oratorios.

DES PETITS CHANTEURS DE CHAILLOT A LA MAITRISE SAINT LOUIS DE GONZAGUE

La direction de l'établissement scolaire Saint-Louis de Gonzague - Franklin souhaite inscrire les activités du chœur à son projet pédagogique, par une recherche d'horaires-permettant :

- de mieux équilibrer l'emploi du temps des choristes sur la semaine
- de créer la possibilité d'activités interdisciplinaires avec les autres activités culturelles de l'établissement, notamment le théâtre.

C'est dans cette perspective que s'est situé le projet pédagogique.

LE CONTEXTE SCOLAIRE

L'établissement Saint-Louis de Gonzague - Franklin comporte quatre cycles : école, collège, lycée et classes préparatoires pour un effectif de 1870 élèves.

Cette configuration permet de sensibiliser et de former les élèves, dès l'âge de 7 ans, qui sont demandeurs d'une formation vocale intégrant une visée globale de l'apprentissage musical : solfège, théorie, histoire de la musique. L'expérience montre également que les élèves sont nombreux à suivre une formation instrumentale en cours particulier ou dans les conservatoires.

Cette motivation trouve une inspiration et un écho dans le projet éducatif qui souhaite développer l'ouverture des élèves à la culture sous toutes ses formes : *« Dans le cadre de notre association avec l'État, nous voulons participer aux efforts de nombreux éducateurs, dans l'enseignement public et privé, pour trouver les modes d'enseignement et les formes de culture propres à préparer les hommes de demain ».*

(Projet éducatif. Article 14).

LA PLACE DE LA CULTURE DANS LE PROJET EDUCATIF

Dans l'esprit de la charte éducative, de nombreuses activités culturelles sont développées :

- Les ateliers : arts plastiques, éveil musical, chorale, danse, guitare, théâtre ...
- Le centre culturel proposant une vingtaine de conférences par an sur des thèmes variés concernant l'éducation, la culture, la spiritualité, la société, des week-ends cinéma, etc.

Le projet de la Maîtrise se situe donc dans un environnement qui favorise l'ouverture culturelle et la pratique d'activités artistiques.

LE PROJET PEDAGOGIQUE DE LA MAITRISE

Le projet pédagogique de la Maîtrise vise à former des amateurs au sens plénier de "*celui qui aime*", mais des amateurs de haut niveau, répondant ainsi à un désir des élèves de pratiquer une activité qui les forme et les épanouit. S'appuyant sur les autres activités artistiques de l'établissement et participant pleinement à la formation des élèves, ce projet spécifique doit pouvoir s'intégrer en grande partie dans les horaires habituels des élèves pour ne pas représenter une charge trop lourde. Actuellement toute la formation et l'ensemble des répétitions ont lieu en dehors des cours.

La réflexion présente porte, pour l'avenir, sur de légers aménagements d'horaires par des allègements ponctuels.

Les élèves de la Maîtrise seront répartis également dans plusieurs classes de manière à ne pas créer de filière homogène sur plusieurs années. Des plages communes de répétitions seront libérées dans la semaine. Mais il est important que cette activité ne soit pas perçue comme un parcours linéaire et contraignant.

L'originalité du projet serait de développer à terme, en complément des activités propres à la formation vocale en vue du chœur, des activités interdisciplinaires visant à constituer une troupe motivée par un projet commun d'opéra, d'opérette, de théâtre musical, voire de comédie musicale, etc. Actuellement la Maîtrise est forte de 60 membres, tous élèves de l'établissement Saint-Louis de Gonzague, et fonctionne sous la forme de deux chœurs dénommés : Maîtrise I et Maîtrise II. Les membres de chaque chœur poursuivent un parcours pédagogique sur deux niveaux : l'un collectif et l'autre, plus individuel.

La Maîtrise de l'école est régulièrement renforcée par le chœur adulte et Evol, le chœur des jeunes anciens.

Maîtrise I

1- Les membres de la Maîtrise I sont les chanteurs du chœur qui possèdent le niveau musical minimum nécessaire et surtout la capacité de suivre les exigences de travail que représente l'ensemble des activités de la Maîtrise. Ils suivent quatre heures hebdomadaires de chant choral intégrant le déchiffrage, l'analyse et la culture vocale.

2- De plus, chaque chanteur doit participer à une séance minimum de travail d'une heure hebdomadaire pour un cours individuel ou en petit groupe.

Maîtrise II

1- Tout nouveau membre de la Maîtrise suit d'abord un cursus qui lui permet de se familiariser par étape à la musique chorale. Sur les deux heures hebdomadaires qu'il suit, une heure est consacrée à l'initiation au chant choral, à la culture vocale, au déchiffrage et à l'analyse d'une partition. L'autre heure de travail est une séance d'interprétation avec la Maîtrise I. Chaque nouveau membre est ainsi plongé dans un bain musical qui situe exactement le but du travail d'initiation.

2- De plus, chaque chanteur est invité à participer à une séance de travail d'une heure hebdomadaire consacrée particulièrement et de manière individuelle ou par petits groupes, à la formation vocale.

Le volet instrumental de la formation, indispensable, prendra sa juste place au fur et à mesure du développement des activités de la Maîtrise, et suivant les moyens dont celle-ci disposera.

La finalité de toutes ces séances de travail est l'interprétation du répertoire choral.

Les concerts, les auditions ou encore les enregistrements, favorisent le développement de la personnalité de chacun suivant ses moyens propres et dans des conditions maximales d'épanouissement. L'apprentissage choral prend alors tout son sens : « *communiquer* ». Cette articulation entre le jeu collectif et la responsabilité personnelle est l'atout maître du chant choral.

LE RECRUTEMENT DES CHANTEURS

Chaque début d'année, le chef de chœur va visiter l'ensemble des classes de l'établissement afin de procéder au recrutement des maîtrisiens. Les élèves sont invités également à venir écouter la maîtrise dans un court concert afin de se faire une juste idée de l'activité chorale.

Il n'est procédé à aucune sélection a priori, celle-ci s'opérant dans le temps, lors du passage dans le chœur dit Maîtrise II. Chacun peut ainsi mieux saisir sa chance.

Cette non-sélection est certainement plus exigeante pour le chef de chœur, mais elle laisse plus de place à l'expérience personnelle de la découverte des possibilités artistiques et vocales de l'enfant.

L'EMPLOI DU TEMPS

Actuellement, avant les éventuels aménagements d'horaires, les répétitions se déroulent chaque jour de la semaine :

- Entre 13h00 et 14h00 et une fois par semaine
- Entre 17h00 et 18h00.

Par ailleurs, trois soirs par semaine

- Entre 16h00 et 18h00, ont lieu les cours de formation vocale par petits groupes.
- Une ou deux fois par an, un dimanche est consacré au travail du répertoire des concerts et enregistrements en cours.

S'ajoutent les répétitions avec orchestre lorsque cela est nécessaire et les concerts, 5 à 6 par an en dehors des tournées.

LES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL

Une salle de répétition de 30 places est à l'usage exclusif de la Maîtrise. Elle est équipée d'un piano. Un théâtre de 280 places possédant une très belle acoustique et équipé d'une régie moderne dans lequel une petite fosse d'orchestre est, de plus, aménageable. Une chapelle de 1000 places dotée d'un orgue à tuyaux permettant la réalisation de concerts au sein de l'établissement scolaire. L'orgue a été rénové et « électronisé » en 2012.

LE RÉPERTOIRE

La Maîtrise aborde toutes sortes de répertoire, que celui-ci soit profane ou religieux, depuis le grégorien jusqu'à la musique contemporaine. Suivant les possibilités des solistes-du chœur, l'opéra et l'opérette peuvent être abordés.

Mais un double souci impose les choix :

- l'aspect vocal et musical, c'est-à-dire la mise en valeur des voix et le développement de la musicalité
- l'aspect pédagogique, c'est-à-dire l'apprentissage du plus vaste répertoire accessible aux maîtrises.

Le maîtrisien doit pouvoir, sur un cycle de 4 à 8 ans, avoir étudié et chanté les œuvres significatives du répertoire.

LE CADRE JURIDIQUE

L'établissement Saint-Louis de Gonzague-Franklin étant sous contrat avec l'État, c'est dans ce cadre qu'il intègre son projet pédagogique maîtrisien.

Ceci en articulation avec l'Association Culturelle de Franklin (ACF), régie selon la loi 1901, qui gère les activités concerts, enregistrements et qui assure la rémunération des intervenants, les besoins en équipements et la mise en œuvre matérielle.

LE DIRECTEUR MUSICAL

La Maîtrise Saint Louis de Gonzague a été dirigée par Roger Thirot puis Rémi Gousseau. Rémi Gousseau fut chef adjoint des chœurs de Saint Eustache et chef de chœur à Radio-France (1976-1979), maître de chapelle de la cathédrale de Digne, où il ressuscite la très ancienne maîtrise épiscopale (1981-1985), directeur musical et chef permanent de l'orchestre philharmonique de France (1986-1989), compositeur en résidence (1992-1997) ceci avant sa nomination à la tête de la Maîtrise Saint Louis de Gonzague.

La Maîtrise est aujourd'hui dirigée par Sophie Chiu.

Pianiste de formation, Sophie Chiu commence la direction à l'âge de 18 ans et poursuit ses études au pôle supérieur de Paris auprès de Nicolas Brochot. Après l'obtention du DNSPM de direction, elle se produit en concert avec le Jeune Chœur de Paris, les Maîtrises de Paris et de Notre-Dame, ainsi que l'Ensemble Court-Circuit, les orchestres des Gardiens de la Paix et de l'Armée de l'Air. En 2012, elle enregistre les *Sept dernières Paroles du Christ* de Haydn avec le label SM Classique-CVPRODS. Elle collabore cette année avec l'Orchestre National d'Ile de France. Titulaire du diplôme d'Etat de piano et de direction de chœur, Sophie Chiu est professeur, chef de chœur et d'orchestre au Conservatoire de Paris (CRR) et d'Argenteuil.

LES REALISATIONS

Messe sur des airs de Noëls de Marc Antoine Charpentier

Messe basse de Gabriel Fauré

Motets de Duruflé

Venicreator de Rémi Gousseau

Stabat Mater de Pergolèse

Gloria de Vivaldi

Musique baroque des réductions jésuites d'Amazonie

Gloria de Vivaldi

Cantate 4, Messe en Si mineur, Passion selon Saint Matthieu, Passion selon Saint Jean de J.S.Bach

Les sept dernières paroles du Christ de C. Gounod

Via Crucis de F. Liszt.

Messe des Cendres Miserere d'Allegri.

Le Messie de G.F. Haendel

Didon & Enée de H. Purcell

La Belle Hélène de J.Offenbach

Messes radiodiffusées sur France Culture

Discographie

Vingt motets de Camille Saint-Saëns

Le Messie de G.F. Haendel

Requiem de W.A. Mozart